

# Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Quindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Du 20 au 30 mars 2011

## C'est la semaine pour les alternatives aux pesticides !



Les syndicats et comités de bassins versants du Léguer, de la Lieue de Grève et du Jaudy-Quindy-Bizien organisent la 6<sup>e</sup> Semaine pour les alternatives aux pesticides, événement d'envergure nationale coordonné par l'Action Citoyenne pour une Alternative aux Pesticides. L'objectif est d'informer le public des risques liés à l'utilisation des pesticides, et d'en promouvoir les alternatives. Tous les détails du programme sur [www.jaudy-quindy-bizien.org](http://www.jaudy-quindy-bizien.org)

### Programme dans le Trégor Samedi 19 et 26 mars

**Marché de Penvenan**  
L'association Comité de sauvegarde et de défense du patrimoine de Penvenan ira à la rencontre des particuliers pour discuter jardinage et effets des pesticides sur l'environnement et la santé, pour distribuer des jardifiches...

### Dimanche 20 mars, 14h

**Lannion**  
**Marché dans la ville de Lannion à la découverte des animaux jardiniers.**  
La balade se fera entre les espaces verts de la ville où sera installée une expo photo grand format sur les animaux jardiniers.



### Dimanche 20 mars, de 10h à 12h

**Lannion, allée des Soupires**  
**Bourse aux plantes** organisée par l'association Jardin Passion.

### Du 21 au 26 mars

**Centre de Ressource du Palacret, Saint-Laurent**  
**Exposition de nichoirs à auxiliaires et présentation d'ouvrages sur le jardinage au naturel.**  
Tout public, entrée libre.  
10h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi ;  
10h-12h le samedi  
Renseignements : 02 96 12 11 26



### Samedi 26 mars, le matin

**Marché de Le Vieux Marché**  
**Dégustation de vins bio avec Arnaud Dietrich, marchand de vin.**  
Pour plus d'informations : <http://www.trink.fr/>

**Centre de Ressource du Palacret, Saint-Laurent**  
**10h : atelier nichoirs à insectes** proposé par l'association War dro an Natur.  
Tout public, 3 à 5 € selon la taille du nichoir.  
Renseignements : 02 96 12 11 27



### Samedi 26 mars, à partir de 14h

**Ferme de Caodelen à Louargat**  
**Visite de la ferme de Virginie Guézennec.** Virginie expliquera son activité, de la culture du blé bio à la cuisson du pain au feu de bois. Cette visite se terminera par une dégustation de pains.

### Dimanche 27 mars

**Pluzunet**  
**14h : ma campagne sans pesticides!** Départ de la salle des fêtes pour une randonnée animée par un guide nature sur un circuit de 3,6 km; possibilité de prolonger le circuit par une autre boucle de 6,2 km. La balade, accessible aux enfants, aura pour thème la biodiversité.

**16h : salle des fêtes, conférence-débat avec Vincent Tardieu, auteur du livre "L'étrange silence des abeilles".**  
Imaginez à quoi ressemblerait votre réveil dans un monde sans abeilles. Ce n'est pas seulement le miel qui disparaîtrait de votre table du petit déjeuner. Plus de confiture de groseille, d'abricot ou de marmelade d'orange. Plus de jus d'orange ou de pomme. Plus de café ni de chocolat. Il vous resterait le thé... Au rythme où les populations d'abeilles déclinent, ce cauchemar risque-t-il de devenir réalité ?  
Après avoir traité cette actualité pour "Le Monde" et "Science&Vie", Vincent Tardieu a repris son bloc-notes et son micro pour approfondir le sujet.  
Loin de constituer un prêt-à-penser sur un sujet très polémique, sa conférence, s'appuyant sur des images d'insectes pollinisateurs, permet à chacun de se faire une idée sur ce déclin, d'échanger sur le sujet.

<http://lesilencedesabeilles.over-blog.com>



**Le cinéma Les Baladins de Lannion est aussi partenaire en projetant "Nous resterons sur terre" de Pierre Barouquier et Olivier Bourgeois, jeudi 24 mars à 20h45.**



- Dour hon douar  
Jaudy-Quindy-Bizien
- Bégard
  - Berhet
  - Brélidy
  - Camlez
  - Caouënnec-Lanvézéac
  - Cavan
  - Coatascorn
  - Coatréven
  - Gurunhuel
  - Hengoat
  - Kerbors
  - Kermaria-Sulard
  - Kermoroc'h
  - Landébaëron
  - Langoat
  - Lanmérin
  - Lanmodez
  - Lannion
  - Louannec
  - Louargat
  - Mantallot
  - Minihy-Tréguier
  - Moustéru
  - Pédernec
  - Penvenan
  - Perros-Guirec
  - Pleubian
  - Pleudaniel
  - Pleumeur-Bodou
  - Pleumeur-Gautier
  - Plôéal
  - Plouëc-du-Trieux
  - Plougrescant
  - Plouguiel
  - Plouisy
  - Pluzunet
  - Pommerit-Jaudy
  - Pouldouran
  - Prat
  - Quemperven
  - La Roche-Derrien
  - Rospéz
  - Runan
  - Saint-Laurent
  - Saint-Quay-Perros
  - Squiffiec
  - Tonquédec
  - Trébeurden
  - Trédarzac
  - Tréglamus
  - Trégonneau
  - Tréguier
  - Tréguignec
  - Trézény
  - Troguéry

## Édito

Pour le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Quindy-Bizien et des ruisseaux côtiers, le début de l'année 2011 va être marqué par la signature de son nouveau contrat de territoire (2011-2013). Ce contrat conserve comme objectif la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

La restauration du bocage, les zones humides, les cours d'eaux, les alternatives au désherbage chimique, les actions agricoles restent nos actions phares. Pour ce faire, le syndicat poursuit le travail entrepris avec l'ensemble des acteurs : collectivités, particuliers, agriculteurs...

Ces derniers sont régulièrement montrés du doigt dès lors que l'on parle de la pollution et de la dégradation des milieux aquatiques.

Aujourd'hui, je dois préciser que si les résultats s'améliorent sur certains paramètres, c'est en grande partie grâce au volontariat et aux engagements de la profession agricole. Sans elle, rien ne sera possible. Vous dire que tout est gagné : non, mais vous dire que nous devons continuer avec tous et persévérer dans ce sens : oui!

C'est précisément le projet qui anime l'ensemble du Syndicat mixte : faire d'un problème qui nous concerne tous, un projet collectif où l'ensemble des acteurs se saisit de la situation et où l'ensemble des acteurs agit individuellement et collectivement en conséquence et sans décrier ses voisins...

Le Président,  
Jean NICOLAS



### Saint-Laurent : un environnement plus sain pour de chanceux habitants

La commune de Saint-Laurent s'est vue décerner par le conseil régional un trophée "zéro phyto" lors du carrefour des gestions locales de l'eau. Ce prix récompense les communes n'utilisant aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de leur espace public. Saint-Laurent est, après Troguéry, la deuxième commune à recevoir ce prix sur notre bassin versant. Bravo et merci aux élus et agents de ces 2 communes!

Bravo et merci aux élus et agents de ces 2 communes!



Imprimé sur papier recyclé - encre végétale

# Actions : des agriculteurs à la reconquête de la qualité de l'eau !

Des agriculteurs ont pris le problème en mains dans une démarche volontariste. Ils ont mis en œuvre des actions proposées par le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien. Celles-ci nécessitent parfois des changements en profondeur de la manière de travailler ; par exemple dans la rotation des cultures, la gestion du pâturage...



## Construire des talus pour réduire les ruissellements

Le bocage (talus, haies) joue un rôle majeur dans la préservation de l'environnement : limitation des ruissellements et de l'érosion, qualité du paysage, biodiversité... Dans le cadre du dispositif régional Breizh bocage, le Syndicat travaille en étroite collaboration avec les agriculteurs et les élus locaux pour définir des programmes de reconstitution de talus. Durant l'automne dernier, ce sont plus de 30 km de talus qui ont été construits sur les communes de Coatréven, Camlez et Trézény, grâce à la forte mobilisation des agriculteurs du secteur.



## Zones humides : de nombreuses fonctions

Les zones humides méritent qu'on s'intéresse à elles car leurs utilités sont nombreuses : régulation du débit des cours d'eau, biodiversité importante, rétention et dégradation des polluants... Ces zones humides ont souvent été délaissées dans le passé : elles étaient peu adaptées aux contraintes de cultures et d'élevages modernes. Elles ont parfois été remblayées ou drainées et ne pouvaient dès lors plus remplir leurs fonctions. La remise en herbe (fauche ou pâture) de ces parcelles est donc proposée aux agriculteurs afin qu'elles jouent de nouveau pleinement leurs rôles.

# Plan Local d'Urbanisme : Le bassin versant réalise l'inventaire du bocage et des zones humides de votre commune

Aujourd'hui, de nombreuses communes du territoire élaborent leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'élaboration de ce document a pour objectif d'envisager le développement urbanistique "raisonné" de votre ville. Il est élaboré par la commission urbanisme du conseil municipal, sous le contrôle des services déconcentrés des ministères.

Bien sûr, il tient compte des données environnementales et c'est à ce titre que le Syndicat mixte des bassins versants intervient.

## Que fait le bassin versant pour votre PLU ?

### L'inventaire des éléments paysagers

L'environnement doit être pris en compte dans le PLU. Ce dernier offre la possibilité de mettre en place des mesures de préservation du bocage.

Le Syndicat mixte des bassins versants réalise à la demande de la commune l'inventaire des talus et haies à intégrer dans le PLU au titre de la loi Paysage.



**L'inventaire des zones humides doit être réalisé :** depuis l'entrée en vigueur du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), il doit porter sur l'intégralité du territoire communal.

Le Syndicat mixte des bassins versants accompagne et parfois réalise ce travail d'inventaire pour la commune. Dans tous les cas, la validation de

l'inventaire se fait en concertation avec les personnes ressources de la commune.

Chaque citoyen peut être partie prenante de l'élaboration du PLU de sa commune, car ce document est le creuset de la politique d'aménagement et de développement communaux et est soumis à enquête publique.

### À savoir

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Sa définition est réglementaire, elle s'appuie sur des critères botaniques et des critères de sol. (article L.211-1 du code de l'environnement).

La réglementation spécifique aux zones humides s'applique indifféremment qu'un inventaire ait été réalisé ou non. Ce qui est interdit : drainage, remblai, construction.

## Mesures agri-environnementales (MAE) : accompagnement des professionnels

Autre possibilité d'agir concrètement : les MAE. Ce sont des contrats dans lesquels les agriculteurs s'engagent sur 5 ans à respecter certaines pratiques. Selon la mesure souscrite, l'objectif est de préserver la biodiversité ou d'améliorer la qualité de l'eau.



La mise en œuvre de chacune de ces actions permet de réduire les quantités de polluants transférés vers les cours d'eau. Basées sur le volontariat, aucune réglementation n'oblige les agriculteurs à les réaliser. C'est à ce titre que la collectivité les soutient et les accompagne sur les plans techniques, administratifs et financiers. Par ailleurs, reconnues comme pertinentes, ces actions doivent être essayées chez d'autres agriculteurs.

Le Syndicat mixte des bassins versants s'y emploie au quotidien en animant l'ensemble de ces actions.

### Témoignage d'Éric Le Creurer et Lydia Thomas

(GAEC LE CREURER), éleveurs laitiers à Coatascorn

"Nous avons engagé 12 ha de prairies et 80 ha de cultures en MAE. Sur les prairies, ça se traduit par moins de fertilisation et moins d'animaux en pâture. En grandes cultures (rotation blé, triticale, maïs, herbe), nous sommes engagés à réduire les quantités de produits phytosanitaires de 40 % par rapport à la moyenne du bassin versant sur 5 ans. Ces MAE permettent de conforter une évolution, déjà entamée depuis plusieurs années dans notre exploitation. Cette stratégie d'utilisation minimale des produits phytosanitaires oblige à repenser la conduite des cultures dans son ensemble."

# Des animaux et des hommes colocataires du jardin !

Traquer la mauvaise herbe, éradiquer le puceron pour que mon jardin, fleuri ou potager, soit impeccable ! Pour y parvenir sans rompre la chaîne alimentaire et les cycles naturels, point n'est besoin de recourir aux produits chimiques qui déséquilibrent l'écosystème.

Pour conserver la biodiversité nécessaire à la bonne régulation des espèces, regardons à la loupe la "faune" qui peuple le jardin et faisons "ami-ami" avec les animaux utiles (= les auxiliaires).

## Ils nous donnent "un bon coup de patte"...

### Les oiseaux : merveilleux insecticides

La mésange bleue, la mésange charbonnière, le rouge-gorge, la fauvette, le moineau, l'hirondelle, se nourrissent de chenilles, de pucerons, de mouches, de hannetons... Que voilà de sympathiques insectivores !



### À savoir

Les jeunes mésanges bleues peuvent engloutir des centaines de pucerons et de chenilles pendant leur croissance.

### Les petits mammifères travailleurs du soir

On les voit rarement, ils sont à l'ouvrage lorsque nous dormons. Le hérisson, la chauve-souris et la musaraigne investissent le jardin à la nuit tombée.

Le hérisson et la musaraigne affectionnent certains insectes, les vers, les escargots, les limaces et les petits rongeurs (mulots).



## ... Offrons-leur le gîte et le couvert

Afin qu'ils demeurent au jardin pendant les mauvaises périodes de l'année et qu'ils puissent se reproduire, il est nécessaire d'aider nos animaux amis en leur fournissant de la nourriture et un habitat qui les protégera des intempéries et des prédateurs.



Plantez des haies fleuries et des essences végétales locales afin de favoriser le développement des insectes (le couvert) et de fournir des refuges (le gîte). Certains oiseaux raffolent des baies de sureau, cornouiller, églantier, fusain...



Maintenez dans votre jardin des espaces "sauvages", propices au développement d'habitats naturels pour les animaux. Un coin de pelouse que vous ne tondez pas, les feuilles tombées, ramenées au pied des haies, un tas de branchages dans un coin du jardin, sont autant de gestes qui préservent la biodiversité sans altérer le charme de votre jardin.

Aménagez un point d'eau. En plein été comme en période de gel, les oiseaux et les petits mammifères aussi ont besoin de boire.

### Pour les oiseaux

Installez-leur des nichoirs avant le mois de mars. Ils servent de "couveuses" au printemps et en été, de "refuges" pendant la période hivernale.

Chaque espèce d'oiseau a un type d'habitat privilégié. La mésange bleue et la mésange charbonnière apprécieront des nichoirs situés dans un arbre. Le rouge-gorge, lui, adorera se cacher dans un buisson. L'hirondelle, c'est sous les toits qu'elle trouvera le refuge idéal.



### À savoir

Pas de nichoir orienté au sud : en été, il deviendrait une étuve.

Attention au chat et au chien : pensez bien à installer vos nichoirs hors de portée de ces prédateurs (hauteur recommandée : 1,80 m - 2 m).

Ménage d'automne : nettoyez une fois par an, vos nichoirs accueilleront, le moment venu, de nouveaux locataires. (Un nouvel arrivant ne s'installera pas aussi facilement dans un habitat qui a déjà été occupé.)



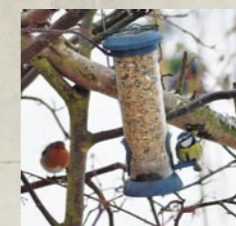
La pipistrelle commune (chauve-souris) raffole, elle, de petits papillons comme le carpacapse, responsable du "ver dans le fruit".



### Les batraciens et les petits reptiles

Une allure préhistorique, une mine patibulaire... le crapaud est probablement le batracien le plus répandu. Pourtant, aux abords d'une mare, près d'un ruisseau, dans un sous-bois humide, grenouilles, salamandres,

lézards et autres tritons se nourrissent de limaces, d'escargots, d'araignées et de toute sorte d'insectes et de vers sont également de fantastiques auxiliaires du jardinier.



### Fabriquez-leur des mangeoires :

les graines de tournesol assureront un ordinaire tout à fait convenable en période de pénurie d'insectes pour une majorité d'espèces.

Par ailleurs, n'hésitez pas à disperser des boules de graisse dans tout le jardin, en prenant toutefois garde à ne nourrir qu'en période hivernale, pour que les oiseaux ne deviennent pas dépendants de votre bienveillance. Les oiseaux apprécieront également les restes de repas (riz cuit, croûtes de fromage...) sauf s'ils sont salés ou épicés !

### Pour les petits mammifères

Des abris spéciaux ressemblant aux nichoirs à oiseaux existent pour les chauve-souris.

Ils ont simplement la particularité de disposer d'une entrée par en dessous.

Le hérisson préfère l'habitat naturel qu'il peut trouver dans votre jardin. Une cavité sous votre bois de chauffage, les feuilles mortes au pied d'une haie seront idéales pour lui. Néanmoins, il existe des abris à hérissons. "Minis igloos", ils sont à poser à même le sol puis à recouvrir de branches, de feuilles et de morceaux de bois, en faisant bien attention de maintenir la ventilation de l'abri.

### Pour les batraciens et les petits reptiles

Les batraciens apprécient naturellement les milieux plutôt humides (abords de mare ou de ruisseau...). Mais une planche, un pot de fleur, une litière de feuilles sèches, un tas de bois pourri sont autant d'abris qu'affectionnent crapauds, salamandres, tritons et grenouilles. Vous pouvez aussi trouver des abris pour le crapaud dans le commerce. Posé dans un coin ombragé du jardin, cet abri devra être "camouflé" sous des feuilles et des herbes... pour protéger le crapaud des prédateurs.



Les petits reptiles trouvent dans la nature de quoi répondre à leur besoin d'habitat. L'orvet (qui n'est pas un serpent mais un lézard sans pattes) apprécie les parties ombragées et se fera un plaisir d'investir votre tas de compost peuplé de nombreux invertébrés.